

LEÇONS DE DROIT COMPARÉ SUR LES COMMUNS

L'expérience nord-américaine

LESSONS IN COMPARATIVE LAW ON COMMONS - The North-American experience

Grand témoin : Carol Rose

Great Witness : Carol Rose

18 avril 2019

Sciences-Po Paris
Salle François Goguel

18h00-20h00

19 avril 2019

Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne
Amphithéâtre Sainte-Barbe, 4 rue Valette,
75005 Paris

9h30-17h00

GIP « Echelle de communalité »

Coordination scientifique :

Judith Rochfeld

(assistée de Chiara Angiolini et Aude-Solveig Epstein)

Inscription obligatoire sur <https://bit.ly/2OuSL1M> ou sur le site de l'IRJS

**18 avril 2019
Sciences-Po Paris
Salle François Goguel
18h00-20h00**

18h00 – 18h15 : Presentation of **Carol ROSE**, professor Emeritus in Law - Yale Law School
Thomas PERROUD, Professor in Public Law, Université Paris II, Panthéon-Assas, CERSA

18h15 – 19h15 : Lectio magistralis – Commons in the United States – From the Comedy of the Commons until Today

19h15 – 19h30 : Commentators: **Séverine DUSOLLIER**, Professor in Intellectual Property, Sciences Po Paris Law School, and **Thomas PERROUD**, Professor in Public Law, Université Paris II, Panthéon-Assas, CERSA

19h30 – 20h00 : Discussion

Location : Salle François Goguel (Building B) – 27 Rue Saint-Guillaume, 75007 Paris

IMPORTANT: Due to security measures, access to Sciences Po buildings is restricted. If you intend to attend the seminar, please send an email to ecole.droit@sciencespo.fr indicating your full name. Security officers will be provided with the list of participants. Do not forget to bring a VALID ID.

19 avril 2019
Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne – Amphithéâtre Sainte-Barbe,
4 rue Valette, 75005 Paris
9h30-17h00

Grand témoin **Carol ROSE** : Discussion des pistes de propositions de réformes du GIP Justice
« Echelle de communalité »

9h00 : Accueil

9h30 – 9h45 : Présentation du projet GIP – « Echelle de communalité » par sa coordinatrice
Judith ROCHFELD, Professeure de droit privé, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, IRJS

I – LES AFFECTATIONS JURIDIQUES AU COMMUN

10h00-11h30 : Echelle de communalité et technique d'affectation d'un ensemble de ressources
(patrimoine commun de la nation, de l'humanité, fiducie, trust etc.)

10h00-10h30 : Présentation des directions de recherche

Quelles sont les techniques et qualifications françaises et européennes permettant d'isoler une
ressource ou un ensemble de ressource au bénéfice d'une communauté identifiée ?

Marie CORNU, Directrice de recherches au CNRS, Institut des Sciences sociales du Politique -
ISP

William DROSS, Professeur de droit privé, Université Lyon III Jean Moulin
Noé WAGENER, Professeur de droit public, Université de Rouen

10h30 – 11h30 : Discussion de **Carol ROSE** autour de la comparaison avec les institutions états-
uniennes conçues pour isoler une ressource ou un ensemble de ressources au bénéfice d'une
communauté (public trust, conservation easements, etc.)

II – LES PREROGATIVES JURIDIQUES DU COMMUN

11h30 – 13h00 : Echelle de communalité et nouvelles prérogatives à construire

11h30 – 12h00 : Présentation des directions de recherche

Faut-il construire de nouvelles prérogatives au bénéfice de titulaires des ressources
communes (accès, usage, gouvernance, etc.), passer par l'activation de droits fondamentaux,
ou encore par une notion de « propriété inclusive » ?

Chiara ANGIOLINI, Docteure en droit privé, post-doctorante en droit privé, Università di
Trento

Marie-Alice CHARDEAUX, Maître de conférences en droit privé, Université Paris-Est Créteil
(UPEC)

Sèverine DUSSOLIER, Professeure de droit privé, Ecole de droit de Sciences Po Paris

Aude-Solveig EPSTEIN, Maître de conférences en droit privé, Université de Caen



12h00 – 13h00 : Discussion de **Carol ROSE** autour de la comparaison avec les catégories de Hohfeld, les prérogatives des bénéficiaires de trust, etc.

13h00 : Pause déjeuner (libre)

III – LES INTERETS PROCEDURAUX DU COMMUN

14h00 – 15h30 : Echelle de communalité et aspects procéduraux

14h00 – 14h30 : Présentation des directions de recherche

Est-il nécessaire de modifier la conception des intérêts à agir en justice et/ou de reconnaître de nouvelles « représentations » ?

Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRENE, Professeure de droit privé, Université de Strasbourg, Secrétaire Générale de la Société Française pour le Droit de l'Environnement Axe Environnement, santé, sciences et société du laboratoire SAGE, UMR 7363

Rocio DEL PILAR TRUJILLO SOSA, Doctorante en droit public, Université Paris II, Panthéon-Assas

Véronique JAWORSKI, Maître de conférences HDR, Université de Strasbourg, Société Française pour le Droit de l'Environnement Axe Environnement, santé, sciences et société du laboratoire SAGE, UMR 7363

14h30 – 15h30 : Discussion de **Carol ROSE** autour de la comparaison avec les intérêts collectifs accueillis en justice aux Etats-Unis (exemple des procès climatiques)

IV – LES GOUVERNANCES DU COMMUN

15h30 – 17h00 : Echelle de communalité et gouvernance

15h30 – 16h00 : Présentation des directions de recherche

A partir de l'exemple de l'eau en France, quelle gouvernance des communs peut-on juridiquement mettre en place ?

Aurore CHAIGNEAU, Professeure de droit privé, Université Paris Nanterre

Florent MASSON, Maître de conférences en droit privé, Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, IRJS

16h00 – 17h00 : Discussion de **Carol ROSE** autour de la comparaison des modes de gouvernance efficaces aux Etats-Unis

17h00-17h15 : Mot final de la coordinatrice **Judith ROCHFELD**, Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, IRJS